

Septembre 2018

GUIDE DU C2i2e À L'ENS DE LYON

Introduction

Le C2i2e est le certificat informatique et internet de niveau 2 « enseignant ».

Il n'est pas requis pour être titularisé dans l'Éducation nationale, mais en fonction de la politique de chaque rectorat, les enseignants stagiaires ou titulaires peuvent être contraints de le passer une fois en poste.

La certification est organisée par les établissements d'enseignement supérieur habilités par le Ministère et repose sur un référentiel national de compétences.

Le C2i2e « *atteste des compétences professionnelles dans l'usage pédagogique des technologies numériques, communes et nécessaires à tous les enseignants et formateurs pour l'exercice de leur métier.* » (arrêté du 14 décembre 2010).

Il suppose la maîtrise des compétences définies par le certificat informatique et internet niveau 1 (C2i1) mais la détention de celui-ci n'est pas obligatoire.

Pour plus de précisions, se reporter à la section *Textes officiels* du présent guide.

L'ENS de Lyon est habilitée à mettre en œuvre la certification C2i2e. Ce document explique le dispositif prévu et les démarches à effectuer.

Sommaire

Étudiants concernés	2
Correspondants C2i2e et secrétariat.....	2
Textes officiels	2
Référentiel national de compétences du C2i2e	3
Schéma de validation du C2i2e à l'ENS de Lyon	4
Dispositifs de formation et d'évaluation	5
Processus de certification	5
Plate-forme C2i2e	6

Étudiants concernés

Sont concernés par la certification C2i2e de l'ENS de Lyon les étudiants qui prépareront un concours d'enseignement (agrégation, CAPES) à l'ENS de Lyon.

Ils pourront suivre des formations liées au C2i2e dès leur première année à l'école, et se porter candidat à la certification lors de l'année de préparation du M2 FEADéP.

Correspondants C2i2e et secrétariat

La mise en œuvre du C2i2e est pilotée par le Centre d'ingénierie documentaire (CID) en étroite collaboration avec la Vice-Présidence du pôle Études.

Correspondant C2i2e de l'ENS de Lyon

Frédéric Weiss est correspondant C2i2e pour l'ENS de Lyon.

courriel : c2i2e@ens-lyon.fr

tél. 04 37 37 62 03

bureau D4.032 (site Descartes)

Correspondants C2i2e des départements

Chaque département de l'ENS de Lyon dispose d'un correspondant C2i2e. La liste des correspondants est disponible sur la plate-forme C2i2e en page d'accueil.

Secrétariat du C2i2e

Jérémy Ganivet assure le secrétariat du C2i2e au sein du pôle Études.

courriel : jeremy.ganivet@ens-lyon.fr

tél. 04 37 37 60 12

bureau D2.210 (site Descartes)

Textes officiels

Questions d'ordre général se rapportant au C2i2e :

Portail des C2i. MESR.

<https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/enseignant/le-c2i-niveau-2-enseignant>

Création d'un C2i2e de l'enseignement supérieur et référentiel national :

Arrêté du 14 décembre 2010. In: BO n° 5 du 3 février 2011. MESR.

http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/bulletin-officiel.html?cid_bo=54844



Référentiel national de compétences du C2i2e

Le tableau suivant indique la correspondance entre le référentiel national de compétences et les unités U1 à U6 du schéma de validation de l'ENS de Lyon présentée section suivante.

A - Compétences générales liées à l'exercice du métier

Domaines	Compétences	Unité
A1 Maîtrise de l'environnement numérique professionnel	A11. Identifier les personnes ressources TIC et leurs rôles respectifs au niveau local, régional et national.	U1
	A12. S'approprier différentes composantes informatiques (lieux, outils, etc.) de son environnement professionnel.	U6
	A13. Choisir et utiliser les ressources et services disponibles dans un espace numérique de travail (ENT).	U3
	A14. Choisir et utiliser les outils les plus adaptés pour communiquer avec les acteurs et usagers du système éducatif.	VD
	A15. Se constituer et organiser des ressources en utilisant des sources professionnelles.	U3
A2 Développement des compétences pour la formation tout au long de la vie	A21. Utiliser des ressources en ligne ou des dispositifs de formation à distance pour sa formation.	U1
	A22. Se référer à des travaux de recherche liant savoirs, apprentissages et TICE.	U5
	A23. Pratiquer une veille pédagogique, institutionnelle, scientifique à travers des réseaux d'échanges concernant son domaine, sa discipline, son niveau d'enseignement.	U3
A3 Responsabilité professionnelle dans le cadre du système éducatif	A31. S'exprimer et communiquer en s'adaptant aux différents destinataires et espaces de diffusion (institutionnel, public, privé, interne, externe, etc.).	VD
	A32. Prendre en compte les enjeux et respecter les règles concernant notamment : - la recherche et les critères de contrôle de validité des informations ; - la sécurité informatique ; - le filtrage Internet.	U1
	A33. Prendre en compte les lois et les exigences d'une utilisation professionnelle des TICE concernant notamment : - la protection des libertés individuelles et publiques ; - la sécurité des personnes ; - la protection des mineurs ; - la confidentialité des données ; - la propriété intellectuelle ; - le droit à l'image.	U5
	A34. Respecter et faire respecter la (les) charte(s) d'usage de l'établissement, notamment dans une perspective éducative d'apprentissage de la citoyenneté.	U1

B - Compétences nécessaires à l'intégration des TICE dans sa pratique d'enseignement

Domaines	Compétences	Unité
B1 Travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif	B11. Rechercher, produire, indexer, partager et mutualiser des documents, des informations, des ressources dans un environnement numérique.	U2
	B12. Contribuer à une production ou à un projet collectif au sein d'équipes disciplinaires, interdisciplinaires, transversales ou éducatives.	U2
	B13. Organiser, coordonner et animer un travail en réseau au sein d'équipes disciplinaires, interdisciplinaires, transversales ou éducatives.	U2
B2 Conception et préparation de contenus d'enseignement et de situations d'apprentissage	B21. Identifier les situations d'apprentissage propices à l'utilisation des TICE.	U5
	B22. Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation mettant en œuvre des logiciels généraux ou spécifiques à la discipline, au domaine et niveau d'enseignement.	U2
	B23. Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation mettant en œuvre des démarches de recherche d'information.	U3
	B24. Préparer des ressources adaptées à la diversité des publics et des situations pédagogiques : - en opérant des choix entre les supports et médias utilisables ; - en respectant les règles de la communication.	U6
	B25. Concevoir des situations ou dispositifs de formation introduisant de la mise à distance.	U5
B3 Mise en œuvre pédagogique	B31. Conduire des situations d'apprentissage diversifiées en tirant parti du potentiel des TIC (travail collectif, individualisé, en petits groupes).	U6
	B32. Gérer l'alternance entre les activités utilisant les TICE et celles qui n'y ont pas recours.	U6
	B33. Gérer des temps et des modalités de travail différenciés, en présentiel et/ou à distance pour prendre en compte la diversité des élèves, des étudiants, des stagiaires.	U6
	B34. Utiliser les TICE pour accompagner, tutorer des élèves, des étudiants, des stagiaires dans la réalisation de leurs travaux, leurs projets, leurs recherches.	U4
	B35. Anticiper un incident technique ou savoir y faire face.	U6
B4 Mise en œuvre de démarches d'évaluation	B41. Identifier les compétences des référentiels TIC (B2i®, C2i®) mises en œuvre dans une situation de formation proposée aux élèves, aux étudiants, aux stagiaires.	U4
	B42. S'intégrer dans une démarche collective d'évaluation des compétences TIC (B2i ou C2i).	U4
	B43. Utiliser des outils d'évaluation et de suivi pédagogique.	U4

Schéma de validation du C2i2e à l'ENS de Lyon

La certification C2i2e à l'ENS de Lyon repose sur la capitalisation des 6 unités présentées ci-dessous et la constitution d'un dossier numérique personnel.

Pour chaque unité, un dispositif de formation et une activité d'évaluation sont mis en place autour d'un ensemble minimal de compétences du référentiel.

Les compétences sont évaluées, selon des modalités propres à l'unité, au regard d'une trace numérique déposée sur la plate-forme C2i2e.

Les cinq premières unités peuvent être préparées dès la troisième année de licence, la dernière est intégrée aux M2 FEADéP.

Unité 1	Environnement TICE
Formation	Conférence de rentrée sur les usages numériques et les risques informatiques. Documents à consulter sur la plate-forme C2i2e.
Validation	Test en ligne sur la plate-forme C2i2e.
Compétences	A11, A21, A32, A34
Unité 2	Logiciel spécialisé et travail collaboratif
Formation	Cours disciplinaire ou transversal ¹ intégrant un logiciel spécialisé.
Validation	Production collaborative à caractère pédagogique – dépôt d'un travail dans le dossier numérique U2.
Compétences	B11, B12, B13, B22
Unité 3	Réflexion sur l'usage des ressources numériques
Formation	Cours disciplinaire ou transversal ¹ intégrant une réflexion sur les TICE.
Validation	Analyse critique – dépôt d'un travail dans le dossier numérique U3.
Compétences	A13, A15, A23, B23
Unité 4	Évaluation et référentiels de compétences
Formation	Formation hybride donnée par l'IFÉ.
Validation	Activités d'évaluation des compétences en ligne.
Compétences	B34, B41, B42, B43
Unité 5	Connaissance des TICE liées à l'exercice du métier
Formation	Formation hybride Tamagocours.
Validation	Participation au jeu sérieux Tamagocours.
Compétences	A22, A33, B21, B25
Unité 6	Intégration des TICE dans la pratique d'enseignement
Formation	Formation disciplinaire liée à la pratique de l'informatique et d'Internet, intégrée aux M2 FEADéP.
Validation	Mise en œuvre d'une situation d'apprentissage mobilisant les TICE – dépôt d'un travail dans le dossier numérique U6.
Compétences	A12, B24, B31, B32, B33, B35

Les compétences A14 et A31 sont validées par défaut (mention "VD" dans le tableau précédent), mais elles seront invalidées en cas de manquement aux règles du bon usage des moyens de communication.

¹ Pour connaître les cours disciplinaires des unités 2 et 3, se renseigner auprès du correspondant C2i2e du département. Pour les cours transversaux en LSH, consulter le site du CID [<http://cid.ens-lyon.fr>]

Dispositifs de formation et d'évaluation

Formations à l'ENS de Lyon

L'unité 1 se prépare en totale autonomie sur la plate-forme C2i2e.

Les unités 2 et 3 se préparent dans les départements disciplinaires en Sciences, dans les départements disciplinaires ou dans les cours du CID en LSH.

L'unité 4 se prépare sous la responsabilité de l'Institut français de l'éducation (IFÉ). La formation et la validation se font en ligne sur la plate-forme C2i2e.

L'unité 5 se prépare en participant aux sessions du jeu sérieux Tamagocours.

L'unité 6 se prépare dans les départements disciplinaires pendant l'année de préparation à l'agrégation.

Formations à l'extérieur

Pour les unités 2 et 3, un étudiant peut faire valoir des formations suivies à l'extérieur pendant ses études à l'école (par exemple, lors d'un stage à l'étranger), ceci à condition qu'elles préparent aux compétences prévues dans le schéma de validation.

Il doit contacter le correspondant C2i2e de son département. Une fois agréée, toute formation doit faire l'objet d'une attestation de suivi à déposer dans le dossier numérique, en plus du travail personnel attestant lesdites compétences.

Activités d'évaluation

Pour chaque unité, une activité d'évaluation est mise en place pour évaluer les compétences prévues dans le schéma de validation. Au cours d'une activité, les étudiants produisent une « trace numérique » qu'ils doivent déposer dans leur dossier numérique. Le dépôt doit se faire en accord avec l'enseignant qui l'évaluera. En cas d'échec, l'étudiant peut refaire un nouveau dépôt.

Les unités 1 et 4 se valident par un QCM en ligne. Il n'y a pas de travail à déposer.

L'unité 5 se valide en participant au jeu sérieux Tamagocours. Il n'y a pas de travail à déposer.

Équivalences entre établissements

Un étudiant commençant sa préparation C2i2e à l'ENS de Lyon et souhaitant la terminer dans un autre établissement peut demander une attestation qui indiquera les compétences validées à l'ENS de Lyon.

Inversement, un étudiant ayant commencé sa préparation à l'extérieur et souhaitant la terminer à l'ENS de Lyon pourra faire valoir les compétences déjà validées en produisant une attestation de compétences délivrée par l'établissement d'origine.

Dans les deux cas, il doit s'adresser au **secrétariat du C2i2e**.

Processus de certification

La certification proprement dite intervient à l'issue de l'année de préparation au concours. Les étudiants doivent en faire la demande explicitement en s'inscrivant à la certification sur la plate-forme C2i2e.

Une session de certification est organisée une fois par an. Un jury se réunit et examine les dossiers numériques des candidats. Les certificats sont délivrés par le président de l'ENS de Lyon sur proposition du jury et sont à retirer auprès du secrétariat du C2i2e.

Pour obtenir le certificat, il faut valider au moins 23 des 28 compétences du référentiel national avec un maximum de 2 compétences non validées par domaine (A1, A2, A3, B1, B2, B3, B4).

En cas d'échec à la certification, une attestation précisant les domaines de compétences validés peut être remise au candidat à sa demande. Celui-ci conserve le bénéfice de la validation des domaines pour une prochaine certification.

Plate-forme C2i2e

La plate-forme dédiée au C2i2e se trouve sur le portail des Études [<http://etudes.ens-lyon.fr>] : catégorie *Formation*, sous-catégorie *Parcours FEADéP*, rubrique *C2i2e*.

Elle centralise les informations sur le C2i2e : annonces, liste des correspondants, documents officiels, etc.

Elle héberge les dossiers numériques des étudiants et leur permet de déposer les traces des activités d'évaluation.

Elle permet de connaître l'état de leur parcours jusqu'à la certification finale. Les évaluateurs valident les compétences sur cette plate-forme.

La constitution d'un dossier numérique peut s'échelonner sur plusieurs années, les unités 1 à 5 pouvant être obtenues avant le M2 FEADéP. L'unité 6 se valide l'année du M2 FEADéP. Une aide en ligne explique comment constituer le dossier.